

29 JUIN 1962

De la trêve à l'apaisement

NOUS commençons à avoir des précisions sur ce qui doit avoir lieu au cours du premier mois de l'indépendance algérienne.

Une fois passés les quatre ou cinq jours nécessaires à l'établissement des résultats officiels du référendum, le général de Gaulle prendra acte, dans une déclaration, de l'indépendance algérienne assortie de coopération avec la France, puis enverra au président Farès un message dont les termes auront évidemment beaucoup d'intérêt. L'Exécutif provisoire deviendra alors gouvernement provisoire, complétera ses effectifs, avec le concours de ministres principalement ou exclusivement F. L. N. Cela n'ira sans doute pas tout seul, à en juger par la situation existant au sein du G. P. R. A., dont nous ne savons vraiment pas si M. Mohamed Khider accepte ou non de rester membre, au terme de discussions portant, précisément, sur les conditions de l'accès au pouvoir réel, dans leur pays, des chefs de la révolution algérienne.

Au milieu de tout cela, bien des gens sont inquiets pour leur avenir, qui dépend en partie de la manière dont les choses se passeront à Rocher-Noir. Un grand nombre de Français ont peine à s'adapter aux conditions nouvelles d'existence qui leur sont offertes, parce que personne ne les y a préparés. Il y a sûrement eu déjà, dans le bled, beaucoup de drames cachés, et parmi les chrétiens, et parmi les musulmans qui avaient fait, en faveur de l'Algérie française, une option dont Paris, précédemment, les félicitait, à juste titre.

J'avais écrit, il y a moins d'un an, des lignes jugées par certains sacrilèges, à propos de la cohabitation possible du drapeau tricolore et du drapeau vert et blanc. L'incident du mât de Rocher-Noir cité par ailleurs montre où nous en sommes aujourd'hui.

★ ★ ★

« Allez-vous rester ? » disaient aux militaires les habitants des villages se plaçant sous leur protection.

Nous essayons de rester, mais pas de la manière à laquelle pensaient les partenaires de ces dialogues angoissés.

La torche qui vient de lancer sa fumée à des centaines de mètres au-dessus d'Oran a marqué tristement les dernières heures de ce qui, dans certains manuels scolaires encore en circulation, s'appelle « notre plus belle colonie ».

Par centaines de mille, arrivent en métropole des réfugiés qui, normalement, auraient dû être de simples « vacanciers ».

M. Joxe, lui-même, a dit au Conseil des ministres que les enlèvements signalés aux autorités (environ 550) étaient plus nombreux que les restitutions d'otages (moins de 200). Il y a donc Dieu sait combien de personnes détenues dans des prisons clandestines. Et il y a eu bien des exécutions sommaires, comme en toutes les tristes occasions semblables, spécialement des exécutions sommaires de musulmans. Fort peu ont été portées à la connaissance des Commissions d'armistice. Les situations sont différentes selon la région. Ici, le F. L. N. est complice des assassins. Ailleurs, ils les exécutent sommairement à leur tour, pour arrêter net le développement des règlements de compte et la naissance d'une nouvelle forme de désordre. Bien des supplétifs ont, aujourd'hui, le sentiment d'avoir été abandonnés par l'armée, tandis que d'autres dorment leur dernier sommeil. Mais aussi plusieurs centaines, parmi ceux que l'on avait rassemblés pour les mettre en sécurité sur le territoire métropolitain, ont refusé au dernier moment d'embarquer, ayant repris confiance.

On a maintenant l'espoir que la bataille d'Oran n'aura pas lieu et que l'actuelle trêve prépare là, vaille que vaille, un trop tardif apaisement. Si même dans l'Ouest les choses s'arrangent un peu, nos forces pourront réserver leur attention à la tâche que leur assignait en premier lieu les accords d'Evian : la protection de tous ceux qui auront besoin de leur aide, au moins dans les régions dont l'évacuation complète n'a pas eu lieu dans une hâte malheureuse, et dont l'O. A. S. porte pour bonne partie la responsabilité.

29 JUIN 1962 Pierre LIMAGNE